

### 3<sup>e</sup> Conseil d'école du Gué d'Alléré

**Enseignants :**

Mmes Bru-Vialletel, Brillant, Lampin, Robichon et M. Métais

**Parents :**

Mmes Rifaud, Le Moal, Savarit, Dorival et M, Genot

**Mairie :**

Mme Zercher, adjointe au maire du Gué d'Alléré

Mme Arnault, directrice du centre de loisirs

**DDEN :** M. Rabiller

Mme Heussner Céline, enseignante de l'école à la rentrée prochaine.

#### EXCUSES ou ABSENTS

**Mairie :** M.Crétet, Maire du Gué d'Alléré

**IEN :** Mme Besançon, Inspectrice de la Circonscription La Rochelle Est

**RASED**

**Enseignants :** Mme Bierry

**Parents :** Mme Gauvrit

Ordre du jour :

- Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole.
- Actions pédagogiques réalisées et à venir
- Bilan financier des comptes de l'école et de la coopérative scolaire.
- Sécurité dans l'école.
- Préparation de la rentrée 2018 : effectifs à venir, organisation du bureau de vote.
- Présentation du nouveau projet d'école
- Mairie : point sur le périscolaire, travaux de l'école et achats effectués ou à venir.
- Questions diverses

#### 1) Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'école.

Présentation du compte-rendu du dernier conseil d'école du 27 février 2018. Une modification est apportée, à la demande de la mairie : Au paragraphe 6, la phrase « Seuls les sols et les sanitaires sont nettoyés » est remplacée par : « Les sols, les sanitaires et les tables sont nettoyées quotidiennement, les poubelles sont également vidées chaque jour. »

Le compte-rendu est adopté à la majorité (0 Contre, 1 abstention, 10 pour).

Les enseignants précisent que les tables ne sont pas nettoyées chaque jour mais chaque vendredi soir. Mme Zercher assure que le contrat signé avec l'entreprise stipule que les tables doivent être faites quotidiennement. Elle les contactera pour revoir ce point.

## 2) Actions pédagogiques réalisées et à venir

Semaine de la maternelle : Elle a eu lieu du 26 mars au 30 mars 2018, l'objectif étant d'ouvrir l'école aux familles et de donner à voir ce qui se pratique au quotidien à l'école maternelle. Dans ce cadre les parents des élèves de PS, MS et GS ont été invités à venir assister à des séquences de vie dans les classes (heure du conte, séance de motricité, cuisine...).

Location d'un tableau interactif : Une demande de l'école a été faite auprès des services de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime pour le prêt d'un TBI (tableau blanc interactif). La convention a été signée avec la mairie, que l'équipe enseignante remercie. Il nous a été livré le lundi 12 mars et est installé dans la classe des CE1-CE2 mais tous les élèves de l'école ont accès au TBI en fonction des besoins. La société qui l'a livré, reviendra le chercher au terme de la période de prêt. Actuellement, l'école et la mairie n'ont pas connaissance de la date de retour.

Le 5 avril, la classe des MS-GS a reçu la visite des correspondants de l'école d'Aigrefeuille d'Aunis. Ils ont été accueillis dans la salle de motricité où ils ont effectué des activités de rallye-lecture autour d'albums étudiés en classe.

Le 6 avril, La classe des CE1-CE2 a participé à une sortie USEP organisée à Marans autour des activités d'orientation.

En avril, une visite médicale des 4 ans a été effectuée par la PMI à l'école. Les puéricultrices se sont installées dans la petite salle au fond du couloir.

Du 23 avril au 4 mai, les CM2 ont bénéficié de séances d'apprentissage de voile au centre nautique de Marans.

Le mardi 15 mai, les enfants de maternelle et les CP ont assisté à un spectacle de marionnettes offert par l'APE « Les Z'enfants d'abord » réalisé par la compagnie 'les miettes ». Le titre était « Le potager d'Anatole » et abordait la thématique du respect de l'environnement.

Le 24 mai, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont rendues à Sainte Soulle pour effectuer des ateliers de course d'orientation avec l'USEP.

Tous les vendredis du mois de juin et le vendredi 6 juillet, les élèves de CP, CE1 et CM1 bénéficient de séance de natation scolaire à la piscine de Courçon. Comme prévu, les autres élèves constituant les classes sont accueillis soit en MS-GS pour les GS de Mme Robichon, soit en CM1-CM2 pour les élèves de Mme Poupard. Les séances sont effectuées en fonction de la disponibilité des parents qui possèdent l'agrément. Une séance a été annulée, faute de parents agréés disponibles.

Le vendredi 8 juin, la classe de CE1-CE2 s'est rendue à Marans pour une rencontre USEP autour des jeux de balle ovale, les CM1\_ CM2 ont effectué une sortie sur le même thème le jeudi 14 juin.

Le 18 juin, les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP se sont rendues à Dampierre sur Boutonne pour une visite de l'asinerie.

Le 19 juin, les CM2 ont visité le collège de Courçon. Pour information, sur les 17 élèves de CM2 quittant l'école, 15 iront à Courçon, 2 iront au collège de Surgères. Lors de cette visite nos élèves ont pris leur repas au réfectoire, ils ont ensuite visité le collège et assisté à une représentation du club théâtre du collège.

Evénements à venir :

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin sur la prairie à côté de l'Eglise. Le spectacle des enfants débutera à 11h30 et sera suivi d'un repas et de jeux de kermesse organisés par l'APE, « Les Z'enfants d'abord », aidée par l'association « Solex Aventure 17 ».

Le mardi 26 juin, les futurs PS à la rentrée 2018 viendront passer un moment à l'école (de 9h15 à 10h40). Ils seront accueillis par l'enseignante et tous les élèves de l'école profiteront de ce moment pour découvrir leur future classe, exceptés les CM2 qui seront sous la responsabilité de Mme Marchadié.

Ce jour-là, les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 vivront dans l'école une séance d'escalade, proposée par la communauté de commune.

Le jeudi 28 juin, les élèves de MS-GS se rendront chez leurs correspondants à Aigrefeuille d'Aunis.

Un pique-nique est organisé le vendredi 6 juillet avec la municipalité. Le pique-nique est fourni aux enfants par la cantine au même tarif qu'un repas. Les enseignants présents se joindront aux enfants pour ce dernier repas à l'école. Les parents seront conviés à ce moment de partage.

### 3) Bilan financier des comptes de l'école et de la coopérative scolaire

Le compte mairie de monte à 4524.50 €.

La somme allouée pour le fonctionnement de l'école par la mairie est de 40 € par élèves soit 5600€ pour l'exercice 2018. Les dépenses effectuées concernent l'achat de matériel d'art plastique, de supports pédagogiques et de ramettes de feuilles pour les photocopies.

Le compte de la coopérative scolaire se monte aujourd'hui à 925.75 €. Ce trimestre, la vente de photos a permis un bénéfice de 251,50€. Il reste des factures à rembourser aux collègues qui ont fait l'avance des frais pour leurs classes.

Les subventions de la mairie pour les sorties, classe de neige et autres ont pris du retard. Elles sont en cours de traitement par la trésorerie.

### 4) Sécurité dans l'école.

Le dernier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 27 avril. Il s'est déroulé normalement. Le dernier exercice du PPMS a eu lieu le 14 juin. C'était un exercice de confinement face à un risque majeur (accident sur un transport de matières dangereuses). Il s'est également bien déroulé.

### 5) Préparation de la rentrée 2018 : effectifs à venir, organisation du bureau de vote

Les effectifs attendus à la rentrée sont :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	18	20	17	15	17	16	20

Soit un total de 145 élèves, 5 élèves de plus que cette année.

La répartition prévue est la suivante, sous réserve de modifications en fonction de l'évolution des effectifs durant l'été:

22 PS

18 MS + 6 GS soit 24 élèves

14 GS + 10 CP soit 24 élèves

7 CP + 15 CE1 soit 22 élèves

17 CE2 + 9 CM1 soit 26 élèves

7 CM1 + 20 CM2 soit 27 élèves

L'école avait sollicité la municipalité pour la présence d'une troisième ATSEM sur l'école, sur la classe de GS-CP. Mme Zercher confirme l'accord du conseil municipal sur ce point.

C'est Mme Pauline Retaud, actuellement en remplacement de Mme Alexandra Roux qui sera sur le temps de classe en GS-CP, le matin. Elle accompagnera également les élèves à la cantine. En ce qui concerne le remplacement de Mme Alexandra Roux, une nouvelle personne a été recrutée. Elle est diplômée ATSEM et sera présentée par Mme Zercher à l'équipe enseignante lors de la fête de l'école.

Les élections :

Mme Brillant rappelle le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation nationale et, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission, obligatoire, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Ainsi, cette commission deviendra, dès le calendrier des élections arrêté, le prochain bureau de vote qui établira les listes électorales, recevra les bulletins de vote par correspondance, organisera le dépouillement et en publiera les résultats.

M. Rabiller annonce au conseil d'école qu'il arrête sa mission de DDEN. Il ne sera donc pas présent à la rentrée. Les membres de cette commission sont : Mme Brillant, directrice, Mme Savary, le Moal et Dorival, parents d'élèves.

## 6) Présentation du nouveau projet d'école

Cette année, les enseignants de l'école ont été amenés à construire ensemble le futur projet d'école, qui sera appliqué jusqu'en 2021.

Au regard du bilan de l'ancien projet, des évaluations CP et des évaluations périodiques des élèves, les priorités pour lesquelles l'équipe pédagogique va se mobiliser sont de permettre une meilleure familiarisation lexicale de la langue française, de renforcer les techniques de résolutions de problèmes et de maintenir les actions inter-cycles déjà en place.

Concrètement, l'équipe va mettre en place un projet de **création d'un journal d'école**, afin de permettre aux élèves d'utiliser un vocabulaire précis et de formuler un discours cohérent.

Concernant la résolution de problèmes, Les enseignants proposent :  
en maternelle,

- d'utiliser le jardin comme projet support d'activités mathématiques,

en cycle 2 et 3

- d'inciter les élèves à schématiser les problèmes mathématiques
- de mettre en place des gilets jaunes dans la cour pour permettre aux enfants de réfléchir aux différentes situations de conflits et d'y répondre par la médiation (des enfants volontaires portent un gilet jaune, ils sont formés par les enseignants et identifiés par les enfants comme les médiateurs dans les moments de conflits).

Les modalités de ces actions seront à définir à la rentrée.

Les enseignants attirent l'attention de la mairie sur la nécessité d'aménager le jardin pour la rentrée. Lors des dernières vacances scolaires, la pelouse a été plantée et depuis, M. Bourit a entretenu le jardin. Mais, actuellement, il n'y a pas de point d'eau ni de carrés potagers (les

anciens, mis en place par des parents d'élèves, n'ont pas été remis ni remplacés). Mme Zercher précise qu'elle en référera à M. Bourit.

Les principales actions inter-cycles à poursuivre sont : la chorale, le tri des papiers dans les classes, les classes affiliées à l'USEP pour la promotion du sport, l'accompagnement des PS à la cantine durant le mois de septembre, la rentrée échelonnée pour les PS, l'emprunt de livres à la bibliothèque communale, l'accueil des familles dans les classes...

Le projet d'école est une base de travail qui sera étayée chaque année par des actions précises. Ce projet a été transmis à Mme BESANCON, inspectrice de l'Education Nationale qui l'a validé.

Le projet d'école de La Roulière 2018-2021 est adopté à l'unanimité (11 pour 0 contre 0 abstention)

## 7) Mairie : point sur le périscolaire, travaux dans l'école, achats effectués ou à venir.

### a. Périscolaire :

Suite à l'alerte de la CAF pour l'accueil de trop peu d'enfants, le mercredi, la mairie est dans l'obligation de fermer le centre de loisirs. Mme Zercher précise que la fermeture n'est pas définitive. Les parents seront sondés au printemps prochain et en fonction de l'effectif attendu, il est possible que le centre rouvre à la rentrée 2019.

La mairie a effectué un nouvel appel d'offre pour la restauration scolaire. Le contrat avec l'entreprise Restoria est reconduit pour 3 ans. Les tarifs de la cantine sont inchangés.

L'accueil périscolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15, le matin et jusqu'à 19h, le soir est maintenu.

Suite aux deux départs durant l'été de Mmes Aurore Arnaud et La mairie a recruté un coordinateur petite enfance pour le périscolaire. Mme Zercher sera présente pour effectuer le lien entre les deux équipes.

Malika Pichaud deviendra, à la rentrée, responsable de la bibliothèque et pourra proposer un accueil pour les classes de l'école à la même fréquence qu'actuellement.

Les parents interrogent la mairie : Pourquoi avoir été prévenu si tardivement de l'arrêt du centre de loisirs le mercredi ? Mme Zercher répond qu'elle aurait souhaité que le centre perdure. Elle assure que les familles recevront toutes un mail le lendemain de ce conseil d'école pour les informer de la fermeture du centre. Elle rassure les familles puisque le centre de Saint Sauveur d'Aunis est prêt à accueillir les enfants du Gué d'Alléré, étant actuellement en sous-effectif.

Mr Rabiller confirme la difficulté des municipalités de pouvoir prévenir les familles, la fermeture du centre étant au départ impulsée par la CAF, elle aurait pu être décidée seulement à la rentrée.

Mme Zercher précise que l'inspectrice Mme Besançon est au courant de la fermeture du centre et que le conseil municipal avait décidé d'avertir les familles lors de ce conseil d'école.

### b. Travaux :

Les peintures du couloir et de la petite salle seront faites cet été, en juillet. Le point d'eau et les carrés seront étudiés pour une mise en place avant la rentrée.

Un abri vélo est en cours de discussion afin que la salle soit libérée.

Les rideaux occultants, dans la classe de CE1-CE2 et dans la salle de motricité sont à l'étude. Mme Zercher précise que l'accord des pompiers est nécessaire afin de répondre aux normes de sécurité.

Le chauffe-eau dans l'inter-classe des classes maternelles est aussi à l'étude.

L'installation d'un boîtier Wifi pour la classe de CM1-CM2 est à l'étude et sera réalisée au cours de l'été.

Un cendrier a été installé à côté de la boîte à livres pour répondre au problème soulevé par l'école : Les mégots jetés sur le sol devant la salle des fêtes sont ramassés dans la cour par les enfants dès qu'il y a du vent. L'école remercie la mairie pour l'installation du cendrier et également les fumeurs de bien vouloir l'utiliser.

Mme Bru-Vialletel précise que les rangements sont insuffisants dans les classes maternelles.

Mme Zercher assure qu'elle n'en a pas été informée. Mme Brillant établira une liste des besoins en mobilier qui sera transmise à la mairie.

## 8) Questions diverses

1 A quel moment les familles recevront-elles les dossiers de pré-inscriptions pour le périscolaire et le centre de loisirs ?

Les dossiers de pré-inscriptions pour le périscolaire seront transmis aux familles le 26 juin, le centre de loisirs ferme à la rentrée.

2 Quels seront les horaires de périscolaire, le matin et le soir ?

L'accueil ouvre à 7h15 le matin et ferme à 19h le soir

3 Quels sont les effectifs à la rentrée ?

Ce point a été abordé au paragraphe n° 5

Séance levée à 19h30

M. Métais, enseignant, secrétaire

Mme Brillant, directrice de l'école

